ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

CIRCONSCRIPTION DE THIONVILLE-EST

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE - CENTRE DÉMOCRATIQUE

Georges DITSCH

AVOCAT
MAIRE DE THIONVILLE
CONSEILLER GÉNÉRAL DE SIERCK

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Jean-Marie PELT

DE RODEMACK
AGRÉGÉ DE PHARMACIE – MAITRE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ

Chères Electrices, chers Electeurs,

En 1958, il y a quatre ans à peine, vous élisiez à une très forte majorité le Président Robert SCHUMAN, comme député de votre arrondissement. J'étais alors son suppléant. La maladie oblige celui qui fut votre représentant depuis 1919, à se retirer de la scène politique. Afin que l'œuvre entreprise ne reste pas sans lendemain, le suppléant d'autrefois sollicite aujourd'hui vos suffrages.

Je n'ai certes pas attendu ce jour pour me mettre au service de la chose publique : depuis 1929, j'ai rempli successivement les fonctions de conseiller municipal, de conseiller d'arrondissement et de conseiller général de Sierck. Je suis en outre vice-président de l'assemblée départementale et maire de Thionville.

Beaucoup d'électeurs me connaissent personnellement et savent que, depuis des décades, je me suis dépensé sans compter pour améliorer, dans tous les domaines, le sort de mes compatriotes. La politique partisane n'était jamais mon fort : au-dessus de tout, j'ai toujours placé le Bien Public.

Afin d'associer une jeunesse toujours plus nombreuse et de plus en plus active, aux responsabilités civiques, j'ai cru de mon devoir de vous proposer comme suppléant Jean-Marie PELT, âgé de 29 ans. Issu d'une vieille famille de Rodemack bien connue dans notre région, il s'est déjà beaucoup préoccupé des problèmes de jeunesse et a l'intention de s'installer prochainement dans notre arrondissement.

NOTRE PROGRAMME D'ACTION

Dans l'avenir, nous nous proposons d'orienter nos efforts pour atteindre trois objectifs qui nous paraissent essentiels.

I. Rénover la démocratie

Le Général DE GAULLE a rendu d'éminents services à la Patrie : il a réglé le problème algérien en évitant au Pays la guerre civile et en barrant la route aux aventuriers. Il a restauré le prestige de la France à l'étranger. **Aujourd'hui et demain il doit poursuivre sa tâche.**

Mais, une démocratie moderne exige un gouvernement efficace, un parlement écouté et respecté, des citoyens responsables. Le pouvoir ne doit pas être isolé, ni abandonné à des technocrates. C'est pourquoi nous demandons :

— Que le Parlement exerce la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle.
— Que les grandes forces de demain — les Syndicats et la Jeunesse — soient associées à la politique de la Nation.

Alors seulement le vide politique ou les ambitions d'un aventurier d'extrême-droite ou d'extrême-gauche qui menaceraient la France si de Gaulle venait à disparaître, seront évités.

II. Promouvoir le progrès et la justice sociale

1) EN ASSURANT UNE PLUS JUSTE RÉPARTITION DU REVENU NATIONAL.

Le redressement financier, la stabilité monétaire n'ont été obtenus depuis quatre ans qu'aux dépens du niveau de vie de nombreuses catégories de Français : les vieux, les familles, les paysans. Les progrès de la productivité n'ont pas bénéficié à tous les travailleurs. Ainsi, par exemple, le niveau du SMIG reste très insuffisant et ne permet pas des conditions d'existence décentes.

Partisans résolus de l'expansion économique, nous demandons qu'elle profite à tous, et plus particulièrement :

— Aux familles, en rattrapant le retard pris par les allocations familiales sur les salaires.
— Aux vieux, dont les prestations sont restées anormalement basses.
— Aux ouvriers retraités, par un meilleur calcul du montant de leur pension.
— Aux serviteurs de l'Etat, dont les traitements doivent être à parité avec les rémunérations du secteur privé.
— Aux travailleurs, enfin, qui doivent trop souvent multiplier le nombre des heures supplémentaires au détriment de leur vie de famille, pour atteindre un salaire convenable.

2) EN RÉTABLISSANT L'ÉQUILIBRE ENTRE LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

L'effort d'équipement des campagnes doit être poursuivi, afin de rapprocher des conditions d'existence des ruraux de celles dont bénéficient les habitants des villes (amélioration de l'habitat rural, assainissement, accélération du financement des travaux d'adduction d'eau potable, équipement sanitaire et social, transports en commun, réseau routier, etc.).

La suppression totale des abattements de zone s'impose.

L'Agriculture ne doit plus être le parent pauvre dans notre économie. A égalité de travail, de compétence et d'investissements, il doit y avoir pour les paysans égalité de revenu avec les autres professions. Ce but sera atteint :

— Par le retour à l'indexation des prix agricoles.
— Par des réformes de structure indispensables (notamment le remembrement).
— Par l'alignement des prestations sociales agricoles sur celles des travailleurs.

3) EN CONSENTANT UN EFFORT PLUS GRAND POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DE NOS ENFANTS.

Il faut rendre l'enseignement accessible à tous les niveaux, à tous les jeunes. L'équipement scolaire et le recrutement des maîtres reste très insuffisant. **Et pourtant, c'est l'avenir même de la Nation qui est en cause.**

III. Construire l'Europe unie

L'œuvre historique entreprise par Robert SCHUMAN doit être poursuivie. Entre l'URSS et l'Amérique, entre le marxisme et le capitalisme, il y a une place pour une nouvelle force : l'EUROPE. Il faut construire une Europe Unie au sein de laquelle chaque pays conservera une large autonomie interne, mais participera à un gouvernement central européen et à un système de défense commun.

Cette Europe Unie sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés. Elle permettra d'établir des liens durables avec les pays africains sur le plan économique et culturel. Elle est la chance de notre Jeunesse.

Pour être au Parlement un artisan de la réalisation de ces objectifs fondamentaux, il nous faut d'abord votre CONFIANCE ; c'est elle que nous sollicitons le 18 novembre prochain.

P. S. Ne rayez ni le nom du candidat, ni celui du remplaçant. Un bulletin rayé totalement ou en partie, est nul.

Anc. Impr. E. Becker · Thionville

VU LE CANDIDAT.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

CIRCONSCRIPTION DE THIONVILLE-EST

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE - CENTRE DÉMOCRATIQUE

Georges DITSCH

AVOCAT
MAIRE DE THIONVILLE
CONSEILLER GÉNÉRAL DE SIERCK

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Jean-Marie PELT

DE RODEMACK
AGRÉGÉ DE PHARMACIE - MAITRE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ

Liebe Wählerinnen und Wähler!

Vor 4 Jahren habt Ihr, mit grosser Mehrheit, M. le Président Robert SCHUMAN, zum Vertreter unseres Wahlkreises in der Kammer bestimmt. Ich war damals sein Suppléant. Derjenige, der seit 1919 unser stets wiedergewählter Vertreter war, muss sich nun Krankheits halber von der politischen Bühne zurückziehen. Damit das begonnene Werk nicht zum stocken kommt, bittet der ehemaliger Suppléant um Eure Stimmen.

Ich habe bestimmt nicht bis heute gewartet um mich am politischen Leben zu beteiligen. Seit 1929 habe ich folgende Mandate ausgeübt: Gemeinderatsmitglied, Kreisratsmitglied und Generalratsmitglied von Sierck. Ausserdem bin ich Vize-Präsident des Generalrats und Maire von Thionville.

Sehr viele Wähler kennen mich persönlich und wissen, dass ich mich seit Jahrzehnten eingesetzt habe um auf sämtlichen Gebieten das Schicksal meiner Landsleute zu verbessern. Die Parteipolitik war mir stets abhold und das öffentliche Wohl war mir über alles erhaben.

Um eine immer zahlreichere Jugend, die tatenlustig ist, an den öffentlichen Verantwortungen zu beteiligen, denke ich gut zu tun, den 29 jährigen Jean-Marie PELT Ihnen als meinen Vertreter vorzuschlagen. Er stammt aus einer in Rodemack eingeborenen und bestens bekannte Familie. Er befasst sich intensiv mit den Problemen der heutigen jungen Generation und hat die Absicht sich in unserer Gegend niederzulassen.

UNSER AKTIONSPROGRAMM

Künftighin beabsichtigen wir alle unsere Anstrengungen drei Hauptzielen zu widmen, die uns als durchaus wichtig erscheinen.

I. Verjüngung der Demokratie

Général DE GAULLE hat unserem Mutterland unermessliche Dienste geleistet : er hat vor allem das Algerische Problem geregelt und uns dadurch einen Bürgerkrieg erspart, indem er den Abenteuern den Weg gesperrt hat. Im Ausland hat er das Prestige Frankreichs wiederhergestellt. **Heute und morgen ist es an ihm seine Aufgabe weiterzuführen,**

Eine moderne Demokratie fordert aber eine tatenkräftige Regierung, ein befolgtes Parlament, sowie verantwortungsbewusste Staatsbürger. Deshalb verlangen wir :

— Dass die Kammer ihre gesetzgeberischen- und Kontrollrechte voll und ganz ausübt.
— Dass die künftigen grossen Kräfte — Syndikate und Jugend — sich an dem öffentlichen Leben beteiligen.

Dann erst, falls de Gaulle verschwinden sollte, kann vermeiden werden, dass Links- oder Rechtsabenteurer Frankreich bedrohen können.

II. Förderung des Fortschritts und der sozialen Gerechtigkeit

1) DURCH EINE GERECHTERE VERTEILUNG DES NATIONALEN EINKOMMENS.

Die finanzielle Sanierung, sowie die Stabilität des Geldes konnten seit vier Jahren nur auf Kosten zahlreicher Berufszweige erzielt werden : die Alten, die Familien, die Bauern. Der Fortschritt der Industrie ist nicht sämtlichen Berufstätigen zu Nutzen gekommen. So z.B. erlaubt der jetzige Stand des SMIG nicht annehmbare Lebensbedingungen zu sichern.

Als resolute Anhänger der wirtschaftlichen Expansion verlangen wir, dass sie allen zu Nutzen kommt und ganz besonders :

— Den Familien, durch den Rückstand der Zulagen im Verhältnis mit den Löhnen.
— Den Alten, durch die viel zu niedrigen Zuwendungen.
— Den retraitierten Arbeitern, durch eine bessere Berechnung der Renten.
— Den Staatsbeamten, durch eine Gleichstellung mit dem Privatsektor.
— Endlich der Arbeiterschaft, die meist nur dank der Überstunden den Unterhalt ihrer Familien bestreiten können.

2) DURCH EINE WIEDERHERSTELLUNG DES GLEICHGEWICHTS ZWISCHEN STADT UND LAND.

Die Modernisierung des Landes muss derart fortgeführt werden, damit allmählich die Lebensbedingungen der Landbevölkerung denjenigen der Städte angeglichen werden. (Verbesserung der Wohnverhältnisse, hygienischer Ausbau, Finanzierung der Wasserleistungsprojekte, Förderung des Sozialwesens, Verbesserung der Verkehrsmöglichkeiten, ein grosses Strassenprogramm usw.)

Endgültige Abschaffung der LOHNZONEN.

Die Landwirtschaft darf nicht weiterhin als Aschenbrödel betrachtet werden. Bei gleicher Arbeit, Kompetenz und Investierung soll das Einkommen des Bauern mit dem der andern Berufszweige gleichgestellt werden. Dieses Ziel wird erreicht :

— Durch die Rückkehr zur Indexierung der landwirtschaftlichen Preise.
— Durch unentbehrliche Strukturveränderungen (hauptsächlich Zusammenlegung).
— Durch die Gleichstellung der Sozialzuwendungen mit denen der Arbeiter.

3) DURCH DIE VERVIELFÄLTIGUNG DER BILDUNGSANSTALTEN JEDER ART.

Der Unterricht soll der Jugend aller Stände zu gute kommen. Die Schulbautenprogramme, sowie die Rekrutierung des Lehrpersonals sind weitaus ungenügend. **Und trotzdem steht hier die Zukunft des Volkes auf dem Spiel.**

III. Aufbau eines vereinigten Europas

Das historische Werk von Robert SCHUMAN soll fortgesetzt werden. Zwischen der URSS und Amerika, zwischen dem Marxismus und dem Kapitalismus, befindet sich der Platz einer neuen Macht : EUROPA. Ein geeinigtes Europa muss aufgebaut werden, in welchem jeder Staat eine weithingehende Autonomie behält, jedoch mit einer europäischen Zentralregierung und einem gemeinsamen Verteidigungssystems.

Dieses geeinigte Europa wird durch seine Gegner respektiert und durch seine Verbündeten als gleichberechtigt behandelt werden. Auf diese Weise können dann, auf wirtschaftlichem und kulturellem Gebiete, mit den afrikanischen Staaten, dauerhafte Verträge abgeschlossen werden. Die Zukunft unserer Jugend ist dann gesichert.

Um alle diese Grundziele in einer Parlamentstätigkeit zu verfolgen und auch zu erreichen, benötige ich Euer VERTRAUEN. Um dieses bitte ich am nächsten 18. November.

P. S. Streicht weder den Namen des Kandidats, noch den des Stellvertreters. Jeder ganz- oder teilweise gestrichene Stimmzettel, ist ***ungültig.***